

Horaires de la station passeports - cartes d'identité

L'établissement d'un titre d'identité est désormais **sur rendez-vous** selon les horaires ci-dessous :

Lundi	: 9h-11h (dernier rdv)
Mardi	: 9h-11h/14h45-17h15 (dernier rdv)
Mercredi	: 9h-11h30 (dernier rdv)
Jeudi	: 14h45-17h15 (dernier rdv)
Vendredi	: 9h-11h/14h45-17h15 (dernier rdv)

Permanences d'urbanisme

Lun, mar, merc	: 9h-12h
Jeudi et vendredi	: 14h45-17h45

Bibliothèque

Place de l'Eglise Notre-Dame - Tél. : 02.43.76.92.98

Lundi	: 16h30-18h
Mercredi	: 10h-12h / 14h-17h
Samedi	: 10h-12h

La Poste

42 Grande Rue - Tél. : 02.43.54.81.90
Du mardi au samedi: 9h-12h

Ecole maternelle publique

Mme DENECHERE : 02.43.76.71.59

Ecole élémentaire publique

Mme CASTILLON : 02.43.76.70.85

Ecole Privée Sainte-Adélaïde

Mme AUBRY : 02.43.76.70.06

Service jeunesse

Tél. : 02.43.76.27.39
Lun, mar, jeu : 8h-12h / 14h-17h

Multi-accueil

Tél. : 02.43.89.87.96

Médecin

: appeler le 15

Infirmier(e) de garde

: M. Joao FERREIRA

Tél. : 06.59.49.28.41

Pharmacie

: Service de garde - 0825 12 03 04
17 Rue du Haras - Tél. : 02.43.76.70.17

Du lundi au vendredi : 8h45-12h30 / 14h-19h30

Le samedi : 8h45-16h30 sans interruption

Vie paroissiale

La messe anticipée du samedi soir *est généralement célébrée* à Montfort :

► de Pâques à la Toussaint à **18h30** à **Notre-Dame**

► de la Toussaint à Pâques à **18h00** à **Saint-Gilles**

Presbytère de Montfort :

5 Place Notre-Dame - 72450 Montfort-le-Gesnois

Tél. : 02.43.76.70.67

Prêtre : Père François BAILLY

Permanences : Samedi de **10h00 à 12h00**

Pour contacter le prêtre :

02.43.89.00.43 / bailly-f@wanadoo.fr

Messe à la résidence Amicie (17h)

Gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière

02 allée de la forêt - 72470 Saint-Mars-la-Brière

Tél. : 02.43.89.70.04

Lundi au samedi : 8h-12h / 14h-18h

Dim. et jours fériés : 9h-12h / 15h-18h

Gendarmerie de Connerré

30 Avenue Carnot - 72160 Connerré

Tél. : 02.43.89.00.01

Lun. : 14h à 18h, merc, sam. : 8h-12h / 14h-18h

les jours fériés de 9h-12h / 15h-18h

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

Centre Aqualudique Sittellia

Tél. : 02.43.54.01.70

Consulter tous les horaires sur : <http://sittellia.fr>

Déchèterie « L'Ouserie » de St-Mars-la-Brière

Tél. : 02.43.82.96.41 (Fermeture le Jeudi)

Horaires d'hiver du **1er octobre 2018 au 1er avril 2019**

Lundi, mercredi : 14h-17h30

Mardi : 9h-12h

Jeudi : Fermé

Vendredi, samedi : 9h-12h/14h-17h30

Prochaines collectes des ordures ménagères
et des sacs jaunes : **5 et 18 janvier 2019**

Mairie de Montfort-le-Gesnois

MAIRIE 02.43.54.06.06

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi et samedi	: 9h-12h
Mar, Jeud, Ven	: 9h-12h / 14h45 - 17h45
Mercredi	: 9h-12h30

<http://www.montfort-le-gesnois.fr>

Adresse courriel :



BULLETIN
D'INFORMATION

N°49 du 21 décembre 2018

JOYEUX NOËL



Inscription sur les listes électorales : élections européennes

Pour pouvoir voter aux élections européennes du dimanche 26 mai 2019, il faut être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, n'oubliez pas d'effectuer votre inscription.

Cette démarche est désormais possible jusqu'au 31 mars 2019 (et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédant le scrutin comme cela était le cas auparavant). La suppression de la date limite du 31 décembre fait suite à la loi n° 2016-1048.

Pour vous inscrire, trois solutions :

- en ligne sur service en ligne si votre commune est rattachée à ce service ;
- par correspondance en envoyant à la mairie de votre commune la photocopie de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété ;
- ou en mairie en présentant une pièce d'identité récente, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription complété.

ENEDIS : coupures d'électricité

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de la clientèle, des travaux sur le réseau électrique entraîneront plusieurs coupures le **lundi 7 janvier 2019** de **10h à 11h15**. Sont concernés :

- 26, 33, 33bis Rue Basse
- 1 au 7, 8 au 16, 11 au 25, 29 au 35 Rue du Haras
- 47, 51 au 53, 57, 61, 65 au 75, 60 au 64bis, 68 au 72 Grande Rue
- Le Pré de la Hire
- 1, 2, 6 au 16 Route de Lombron
- 63, 92 Rue Honoré Broutelle
- 1 Avenue de la Gare
- Ecole maternelle publique
- Bureau animation
- Cabinet paramédical
- Cabinet médical
- Eclairage public Rue du Haras

Le **lundi 7 janvier 2019** de **8h45 à 10h** :

- Eclairage public Rue du Haras

CAF : calendrier de paiement des prestations 2019

Droits du mois	Dates de paiement
janvier	mardi 5 février
février	mardi 5 mars
mars	vendredi 5 avril
avril	lundi 6 mai
mai	mercredi 5 juin
juin	vendredi 5 juillet
juillet	lundi 5 août
août	jeudi 5 septembre
septembre	vendredi 4 octobre
octobre	mardi 5 novembre
novembre	jeudi 5 décembre
décembre	lundi 6 janvier

Bibliothèque

La bibliothèque est fermée jusqu'au 28.12 et une permanence aura lieu le 29.12 de 10h à 12h.

Calendrier des collectes

Le calendrier 2019 des collectes des ordures ménagères/sacs jaunes sera distribué en même temps que le bulletin annuel.

Soldes

En Sarthe, les soldes d'hiver débuteront le **mercredi 9 janvier 2019** et se termineront le **mardi 19 février 2019**.

Les dates des soldes du commerce en ligne ou vente à distance sont alignées sur les dates nationales du commerce traditionnel.

Arrêté du maire : Rue Basse

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
Vu le Code des communes ;
Vu le Code de la route et notamment ses articles R 411-25 et suivants ;
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière ;
Vu l'arrêté interministériel du 15 juillet 1974 approuvant le Livre I de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière ;
Vu les travaux d'enfouissement de réseaux dans la rue Basse, la rue Basse sera interdite à la circulation à tous les véhicules, sauf riverains ;
Considérant qu'il est nécessaire de réglementer la circulation sur la rue Basse pour maintenir la sécurité des usagers ;

Arrête

Article 1

La rue Basse sera interdite à la circulation, à tous les véhicules, sauf riverains, **du 7 janvier 2019 au 31 juillet 2019**.

Article 2

La déviation des véhicules légers se fera par la rue Thoury, avenue de la Libération et Grande Rue. La circulation dans la Grande Rue se fera dans les deux sens, par feux tricolores, pendant toute la durée des travaux. Les cars et les véhicules de la COVED ainsi que les services incendie pourront emprunter cet itinéraire, **du 7 janvier 2019 au 31 juillet 2019**.

Article 3

La déviation des Poids Lourds de plus de 7.5 tonnes provenant de Connerré se fera par la RD323 via le giratoire de la Belle Inutile. La déviation des Poids Lourds de plus de 7.5 tonnes provenant de Bonnétable se fera par la RD301, Savigné l'Evêque vers RD20, Champagné, **du 7 janvier 2019 au 31 juillet 2019**.

Article 4

Les panneaux de signalisation seront posés au lieu des travaux par l'entreprise chargée des travaux.

Article 5

Si pour des motifs d'intempéries, la date prévue pour les travaux se trouvait modifiée, le présent arrêté s'appliquerait à la période modifiée.

Article 6

Le présent arrêté sera transmis à Brigade de Gendarmerie de Saint-Mars-La-Brière.

Centre Social LARES

Le Centre Social LARES est un équipement de proximité à l'écoute des besoins de tous les habitants de son territoire (13 communes). Pour favoriser l'initiative des parents et leur implication dans des projets de parentalité, Angélique GUILLAUT, responsable parentalité réalise actuellement une enquête auprès des parents de Montfort-le-Gesnois pour :

- Recenser les besoins des parents,
- Initier des projets pour et avec les parents.

Merci de prendre quelques minutes pour compléter le questionnaire et de le remettre en mairie ou l'envoyer à l'adresse mail :

angelique.guillaud@cslares.fr

Génération Mouvement Montfort

Génération Mouvement Montfort organise son assemblée générale et le partage de la galette le **jeudi 3 janvier 2019** à 14h à la salle polyvalente. Les nouveaux adhérents sont les bienvenus. Le renouvellement de l'adhésion annuelle se fera à partir de 13h.

Tarifs : Adhérent : 15,50 € - Sympathisant : 10 € - Renseignements au 02.43.89.49.43

Union cycliste : SUPER LOTO

MONTFORT LE GESNOIS

Salle polyvalente : 14h (ouverture des portes 11h00)

Dimanche 23 décembre 2018

- 1 Bon d'achat de 600 €
- 1 Bon d'achat de 400 €
- 2 Bons d'achat de 300 €
- 2 Bons d'achat de 200 €
- 3 Bons d'achat de 100 €
- 3 Bons d'achat de 80 €
- 2 Bons d'achat de 60 €
- 2 Bons d'achat de 50 €
- 1 Bon d'achat de 40 €

N'oubliez pas votre
CARTE DE FIDELITE
Réservations : 0787000422
0681677488

LOTO PLUS

- > Bon d'achat 60 €
- > Bon d'achat 80 €
- > Bon d'achat 100 €
- > Bon d'achat 120 €
- > Bon d'achat 200 €

VALEUR : 300 €

LOTO CASCADE

- ◆ Bon d'achat 50€
- ◆ Bon d'achat 60€
- ◆ Bon d'achat 80€
- ◆ Bon d'achat 100€
- ◆ Bon d'achat 120€
- ◆ Bon d'achat 150€

3 € : le carton
12 € : 6 cartons 5 TIRAGES (carte de fidélité) 40€-50€-60€-70€-80€
16 € : 8 cartons
20 € : 12 cartons

Loto plus, cascade : 2 € bulletin 5 € les 3 (possibilité panachage)

BUVETTE et PETITE RESTAURATION

ANIMATION : NADINE

IPNS - Ne pas jeter sur la voie public

Comité des Fêtes

LE COMITE DES FETES VOUS INFORME QUE SON
ASSEMBLEE GENERALE AURA LIEU LE :

Samedi 12 janvier 2019 à 10 heures précises
A l'Espace Saint Jean

Nous vous rappelons que le Comité des Fêtes a été mis en sommeil lors de sa dernière Assemblée Générale Extraordinaire du 10 février 2018 puisqu'aucun bénévole ne s'est présenté.

Nous espérons toujours l'arrivée de nouveaux bénévoles.

Conformément aux statuts, **il est impératif d'être bénévole avant de postuler pour le Conseil d'Administration**.

Merci de vous faire connaître auprès des administrateurs chargés de la gestion de la mise en sommeil, avant le 31 décembre 2018, afin de respecter les délais légaux de candidature, par mail ou téléphone :

- M. HARDAILLON Daniel : 06 19 29 00 11 - danielhardaillon@orange.fr
- Mme DESCORMIERS Nicole : 06 8933 33 60 - descormiers.nicole@orange.fr

Tous les membres du Comité des Fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019.

Les administrateurs.